



Val-d'Illiez, le 12 juin 2023

COMMUNE DE VAL-D'ILLIEZ

L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

est convoquée le

**lundi 3 juillet 2023 à 19h30
à la Salle polyvalente**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée primaire du 19.12.2022
2. Présentation des comptes 2022 de la Municipalité
3. Rapport de l'organe de vérification des comptes
4. Approbation des comptes 2022 de la Municipalité
5. Divers

Cette assemblée sera suivie de

L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 19.12.2022
2. Présentation des comptes 2022 de la Bourgeoisie
3. Rapport de l'organe de vérification des comptes
4. Approbation des comptes 2022 de la Bourgeoisie
5. Divers

L'Administration communale

Les procès-verbaux des assemblées, les comptes de la Municipalité et de la Bourgeoisie pour 2022 sont à disposition des intéressés au bureau communal où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture. Les documents sont également accessibles sur notre site internet www.illiez.ch (rubrique : Menu « Administration générale – Assemblée primaire et bourgeoisiale »).